COMPTE RENDU DE SEANCE

Commune de Juvigny-les-Vallées

Conseil Municipal du 06 octobre 2026

Lieu : Salle des fêtes de Juvigny le Tertre

Date : 06 octobre 2026

Heure d'ouverture : 20 h 30

Président de séance : ROCHEFORT Nathalie, Maire

Secrétaire(s) de séance : GANNÉ Céline (désignée en début de séance)

Quorum à l'ouverture : Atteint (23 présents+3 mandataires soit 26 votants sur 27 membres en exercice)

- **Présents** : Nathalie ROCHEFORT, Alain ROUSSEL, Monique SOUL, Jean-Yves HAMEL, Francis VERON, Alain LEVALLOIS, Céline GANNE, Ghino MARIE, Éric LAIR, Auguste LEFRAS, Mathilde AUBERT (arrivée à 20h45), Sandra FORTIN, Guillaume LELIEVRE, Edith LE BRUN, Guy LANGEVIN, Isabelle MARTIN, Dominique RECHAUX, Nicolas, Barbara MARTIN, Denis POUPION, Justin LEGEARD
- **Représentés** :
  - Pascale BERRIER (mandataire : Ghino MARIE),
  - Marina GAUCHET DESSEROIR (mandataire : Nathalie ROCHEFORT),
  - Anaïs RINFERT (mandataire : Éric LAIR)
- **Excusés** : Pascal BERRIER, Anaïs RINFERT, Marina GAUCHET DESSEROIR
- **Absents** : Fabienne BLIN
- **Mouvements en cours de séance** : Aurélie GANNÉ arrivée à 20h48
- **Votants (présents + pouvoirs)** : 26

[ORDRE DU JOUR]

1. Subventions 2026
2. Révision des tarifs location de salles des fêtes
3. Choix entreprise – Travaux couverture local commercial rue Eugène Dolé
4. Choix entreprise – Travaux maçonnerie local commercial rue Eugène Dolé
5. Choix entreprise – Travaux remplacement menuiseries extérieures local commercial rue Eugène Dolé
6. Marché Travaux Mairie Avenant n°2 : lot 3 – Entreprise LEROUX (Couverture- menuiserie extérieure)

[DELIBERATIONS ET DEBATS]

Point 1 : Subventions 2026 (2026 10 077) Rapporteur : Jean Yves HAMEL

- Débats :
  - M. Jean Yves HAMEL présente des demandes de subvention examinées en commission municipale « Vie Associative ». Les propositions d'attribution sont soumises au Conseil Municipal.
  - Il est rappelé que les décisions du jour n'empêchent pas une association de formuler une nouvelle demande pour une action particulière ou exceptionnelle
  - Les subventions seront attribuées selon le tableau joint.

Nom de l'association	Siège	Subvention 2025	Subvention votée 2026
ACPG CTAM	JUVIGNY LE TERTRE	300,00 €	300,00 €
Amicale des chasseurs du Canton	CHASSEGUEY	200,00 €	300,00 €
Amicale des Sapeur-pompiers de Juvigny les vallées	JUVIGNY LE TERTRE	2 000,00 €	2 000,00 €
ASCT Ass° Sportive et Culturelle du Tertre	JUVIGNY LE TERTRE	6 200,00 €	6 200,00 €
ASCT Ass° Sportive et Culturelle du Tertre/ exceptionnelle assurance Minibus	JUVIGNY LE TERTRE	€	1 077,00 €
Ass° des Accidentés de la Vie (FNATH) Section Sourdeval	SOURDEVAL	200,00 €	
Ass° des donneurs de sang Bénévoles Cantons limitrophes	SOURDEVAL	200,00 €	200,00 €
Ass° des Parents d'élèves de l'école de Juvigny les vallées (APE)	JUVIGNY LE TERTRE	1 500,00 €	1 500,00 €
Ass° Parents et Amis d'enfants Inadaptés (APAEI) FAM d'Avranches	AVRANCHES	65,00 €	65,00 €
Collectif des Musiques Pacifiques et Conviviales (CMPC)	LA BAZOGE	1 602,08 €	2 500,00 €
Comité des fêtes de Chérencé le Roussel		600,00 €	
Comités des fêtes Noël des enfants 25 € par enfant pour 140 enfants (subvention versée directement au comité des fêtes)	JUVIGNY- LES-VALLEES	3 900,00 €	3 500,00 €
GRIMPE	MORTAIN	270,00 €	
Judo club	JUVIGNY LE TERTRE	3 000,00 €	1 500,00€
JUV'ANIM	JUVIGNY LE TERTRE	6 000,00 €	5 500,00 €
Roller Club	JUVIGNY LE TERTRE	3 500,00 €	3 500,00 €
Téléthon du Tertre	JUVIGNY LE TERTRE	300,00 €	300,00 €
	TOTAL	**26 154,47 €**	**28 422,00 €**

  - Pour le Collectif des Musiques Pacifiques et Conviviales (CMPC), le montant sera défini par les factures fournies pour le spectacle de fin d'année, sans excéder le montant alloué. La somme de 25,00 € par enfant pour le Noël des enfants est reconduite pour 2026.
- Vote :
  - Nature du scrutin : Ordinaire
  - Résultat : 26 Votants | 23 Pour | 0 Contre | 0 Abstentions | 3 NPPV (élus membres du bureau d'une association concernée, conformément à l'art.L.2131-11 du CGCT).
- Décision : Adoptée à la majorité

Point 2 : Révision des tarifs de location des salles des fêtes (2026 10 078) Rapporteur : ROCHEFORT Nathalie

- Débats :
  - Madame le Maire expose qu'il est nécessaire de réviser les tarifs de location des salles des fêtes pour s'adapter aux besoins actuels et aux évolutions des protiques locales à compter du 01/01/2027. La dernière revalorisation remonte à septembre 2023.
  - Les nouveaux tarifs sont fixés comme suit :

Salles	Capacités en places assises	Tarifs Commune		Tarifs Extérieurs	
		Location weekend	Vin d'honneur	Location weekend	Vin d'honneur
Bellefontaine	150	120 €	30 €	150 €	60 €
Chasseguey	80	100 €	30 €	130 €	60 €

Chérencé le Roussel	190	180 €	50 €	210 €	100 €
Juvigny le Tertre	190	180 €	50 €	210 €	100 €
La Bazoge – salle complète	140	180 €	50 €	210 €	100 €
La Bazoge – petite salle	70	90 €	30 €	110 €	60 €
Le Mesnil-Rainfray	272	185 €	50 €	215 €	100 €
Le Mesnil-Tôve	120	120 €	30 €	110 €	60 €

  - **Location réunion ou sans repas :** un tarif de 110 € sera appliqué pour les utilisateurs de la commune et de 160 € pour les utilisateurs extérieurs à la commune (hors location de la salle de Chasseguey et petite salle de la Bazoge).
  - Les modalités d'état des lieux, de remise des clés et de nettoyage restent définies dans le règlement intérieur

- Vote :
  - Nature du scrutin : Ordinaire
  - Résultat : 26 Votants | 26 Pour | 0 Contre | 0 Abstention | 0 NPPV
- Décision : Adoptée à l'unanimité

Point 3 : Choix entreprise pour travaux couverture local commercial – Rue Eugène Dolé (2026 10 079) Rapporteur : ROCHEFORT Nathalie

- Débats :
  - Après vérification, des travaux de réfection de couverture sont nécessaires pour le local commercial rue Eugène Dolé. Deux offres ont été reçues :
    - LES TOITURES D'AUGUSTIN : 11 758,52 € HT soit 14 110,22 € TTC
    - LEBOUCHER HABITAT : 13 030,33 € HT soit 15 636,40 € TTC
  - L'offre de l'entreprise LES TOITURES D'AUGUSTIN est la plus avantageuse.
- Vote :
  - Mention spécifique de déport : Guillaume LELIEVRE (dirigeant de l'entreprise LES TOITURES D'AUGUSTIN) a quitté la salle et n'a pas pris part au vote.
  - Nature du scrutin : Ordinaire
  - Résultat : 26 Votants | 25 Pour | 0 Contre | 0 Abstention | 1 NPPV
- Décision : Adoptée à la majorité.

Point 4 : Choix entreprise – Travaux Maçonnerie local commercial rue Eugène Dolé (bar) (2026 10 080) Rapporteur : ROCHEFORT Nathalie

- Débats :
  - Madame le Maire informe le Conseil municipal que des travaux en maçonnerie sont nécessaires pour le local situé rue Eugène Dolé (Bar EDEN).
  - Deux entreprises ont répondu :
    - GILBERT FRERES (montant total HT : 12 230,00 € soit 14 676,00 € TTC)
    - POLFIET SARL (montant total HT : 8 396,58 € soit 10 075,90 € TTC).
  - Elle propose de retenir l'offre de POLFIET SARL qui est la plus avantageuse.
- Vote :
  - Nature du scrutin : Ordinaire Mention spécifique de déport
  - Résultat : 26 Votants | 26 Pour | 0 Contre | 0 Abstentions | 0 NPPV
- Décision : Adoptée à l'unanimité.

Point 5 : Choix entreprise pour réfection électricité/plomberie local commercial rue Eugène Dolé (bar) (2026 09 81) Rapporteur : ROCHEFORT Nathalie

- Débats :
  - Madame le Maire informe le Conseil municipal que des travaux de remplacement de menuiserie extérieure sont nécessaires pour le local situé rue Eugène Dolé (Bar EDEN)
  - Deux entreprises ont répondu :
    - LV AGENCEMENT (montant total HT : 3 677,63 € soit 4 413,16 € TTC)
    - LEBOUCHER HABITAT (montant total HT : 3 315,99 € soit 3 979,19 € TTC).
  - Elle propose de retenir l'offre de l'entreprise LEBOUCHER HABITAT qui est la plus avantageuse.
- Vote :
  - Menion spécifique de déport : Guillaume LELIEVRE (dirigeant de l'entreprise LES TOITURES D'AUGUSTIN) n'a pas pris part au vote pour filiation avec l'entreprise LV AGENCEMENT
  - Nature du scrutin : Ordinaire
  - Résultat : 26 Votants | 25 Pour | 0 Contre | 0 Abstentions | 1 NPPV
- Décision : Adoptée à la majorité.

Point 6 : Avenant n°2 au marché de travaux de réaménagement de la mairie – Lot 3 couverture et menuiseries extérieures (2026 10 082) Rapporteur : Nathalie ROCHEFORT

- Débats :
  - Madame Le Maire indique que des adaptations techniques ont été nécessaires pour le lot n°3 – Couverture et Menuiseries extérieures – Entreprise LEROUX.
  - Le devis fait état :
    - Une moins-value de 11 998,65 € HT
    - Une plus-value de 7 450,95 € HT
    - Soit une moins-value nette de 4 547,70 € HT
  - L'avenant n°2 permet de maintenir l'équilibre financier du marché tout en garantissant la qualité des travaux et le respect des délais
  - .Elle propose d'approuver cet avenant n°2 LOT3 Couverture et menuiseries extérieures de l'entreprise LEROUX
- Vote :
  - Nature du scrutin : Ordinaire
  - Résultat : 26 Votants | 26 Pour | 0 Contre | 0 Abstentions | 0 NPPV
- Décision : Adoptée à l'unanimité.

INFORMATIONS SUR LES ACTES ACCOMPLIS EN EXECUTION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

La commune a reçu des Déclarations d'Intention d'Aliéner soumises au Droit de Préemption Urbain qui a été transmises à la Communauté d'Agglomération pour instruction :

DIA DPU 050 260 26 0010 parcelles AB 664 - 31 rue de Mortain - Juvigny le Tertre (HAMEL Thierry)
DIA DPU 050 260 26 0011 parcelles ZE 177 - 86 route de la Crête - Juvigny le Tertre (DANGUY Morgan)

INFORMATIONS – QUESTIONS DIVERSES

- **Virement de crédits faits dans le cadre de la fongibilité des crédits – indemnité de résiliation de bail à construction Chérencé le Roussel** : Pour information au conseil :

Il convient de régulariser une créance de 2023 correspondant à une indemnité de résiliation de bail à construction suite à la vente d'un bâtiment sur Chérencé le Roussel. Pour cela, il est nécessaire d'ajouter des crédits supplémentaires au 65888 (Régularisations diverses- vente non immobilisé) pour 72 000,00 €.

Des mouvements de crédits de chapitre à chapitre au titre de la fongibilité ont été faits de la manière suivante :
Sur le Chapitre 011 : Réduction au compte 615228 pour 72 000,00 €
Sur le Chapitre 65 : Augmentation au compte 65888 pour 72 000,00 €

- **Local Secours Catholique suite inspection salle des fêtes** (mise en conformité) :
  - Rendez-vous le 27 octobre 2026 pour travaux mise en conformité

- **Rachat de 3 bâtiments à la communauté d'agglo** :
  - Local technique,
  - Espace forme,
  - L'ancienne Maison Médicale

- **Plan Communal de Sécurité (PCS)** :
  - Réunion organisée le 24 septembre avec les Maires délégués et le SDIS pour la mise en place du PCS. Quelques points à revoir et une mise en situation a été demandée.

- **Visite de l'Assemblée Nationale et le Sénat** du Mercredi 21 octobre 2026.
  - Départ prévu vers 4h45 et retour prévu 01h00 le lendemain
  - Demande de participation : 67 €

- **Point réunion déchet** :

Madame le Maire informe qu'un point a été fait avec la communauté d'agglomération sur la problématique des déchets :

  - Echéance 2027 du contrat du prestataire,
  - A revoir sur point d'apport volontaire pour les déchets ménagers ou un passage tous les 15 jours en porte à porte,
  - Mise en place caméra sur les points d'apport volontaire

- **Point voirie** :

Madame le Maire passe la parole à M. ROUSSEL pour faire le point sur la vidéo surveillance dans la Commune :

  - Rendez-vous avec la gendarmerie pour faire le tour des communes déléguées pour positionner les futures caméras + possibilité mise en place d'une caméra ambulante.
  - Le rapport doit être envoyé prochainement.

- **Rendez-vous avec Mme BRUNAUD RHYN Catherine – Présidente Communauté d'Agglo** :
  - Rendez-vous le 06/10/2026 pour un point sur les projets sur la commune et recensement sur les bâtiments.
- **Divers et rendez-vous à venir** :
  - Présentation Manche Numérique par Guy LANGEVIN (délégué à Manche Numérique),
  - Pose des stores aux logements BLIN/PINOT les 6,7 et 8 octobre 2026,
  - Compte rendu sur le repas des Aînés par Isy Martin
  - Rendez-vous pour les élus pour visiter le Presbytère le dimanche 18/10/2026
  - Mise en place d'un nouveau bureau pour le Comité des fêtes de Juvigny le Tertre.

[CLOTURE]

Heure de clôture : 22h46

Signatures :

Le Maire de JUVIGNY LES VALLEES
Nathalie Bouhefort

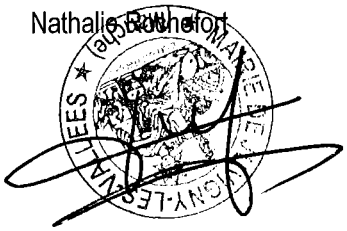

La Secrétaire de séance
Céline GANNÉ